

Synthèse de l'analyse et de la présentation du

Compte administratif 2019

Éléments du contexte de l'année 2019 et ses effets sur les finances de la collectivité

- 2019 : fin du vote du taux de révision des valeurs locatives, désormais indexées sur l'inflation N-1.
- Augmentation globale des tarifs de fluides
- Mise en œuvre de la loi EGALIM concernant la restauration collective induisant des coûts supplémentaires
- Engagement fort de la ville en matière d'apprentissage (10 contrats d'apprentis signés en 2019)
- Cinquième année de la **Métropole** : transfert de la compétence Insertion Emploi (entraînant l'ajustement de la subvention versée par la ville au CCAS)

Les points marquants du CA 2019: les recettes de fonctionnement (56,2 M€)

- **Légère augmentation des recettes** de fonctionnement (hors cessions, hors provisions) de +1,29 %.
- **Relative stabilisation des dotations (+1%)**, avec des effets croisés (hausse des dotations de péréquation, mais baisse de la dotation forfaitaire).
- **La fiscalité est en légère augmentation (+1,9%) à taux constants** du seul fait de l'évolution naturelle des bases et de leur revalorisation automatique (indexée sur l'inflation).
- **Produits des services en hausse (+2,52%)** du fait d'une plus grande fréquentation, malgré des tarifs de restauration scolaires en diminution (quotient familial), et progression exceptionnelle des droits de mutation (cession de la clinique Belledonne).

Les points marquants du CA 2019 :

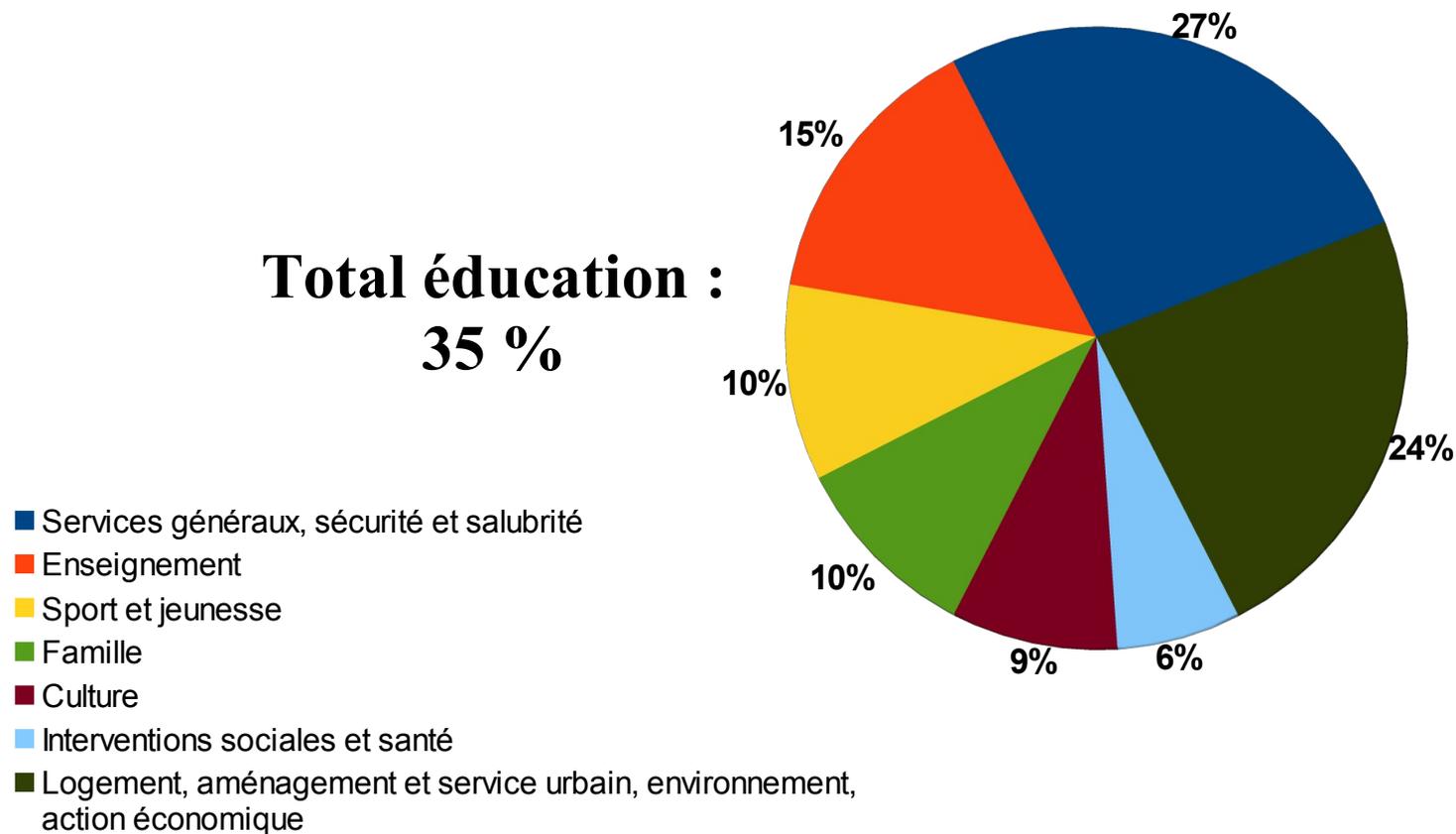
les dépenses de fonctionnement (49,5 M€)

- **Légère hausse des dépenses de fonctionnement :** +0,97%) (hors cessions, hors provisions), à périmètre constant.
- Les charges à caractère général (011) augmentent significativement de 10,7% en raison notamment de la hausse des tarifs des fluides (électricité, gaz, eau), d'une campagne importante contre la légionellose dans l'ensemble des bâtiments sportifs, d'un entretien régulier du patrimoine communal, de l'accompagnement d'une dizaine d'apprentis, et de contraintes réglementaires nouvelles (loi EGALIM dans les restaurants scolaires)
- Le chapitre 012 des dépenses de personnel est stable (+0,49%)
- Maintien des subventions aux associations, légère baisse du contingent du SITPI et baisse de la prise en charge des impayés de l'ex budget eau

Les points marquants du CA 2019 : les dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement 2019 par secteurs

**Total éducation :
35 %**



Les points marquants du CA 2019 : l'investissement

- **Maintien des dépenses à 7,4 M€.**

Gros travaux sur le Centre Couturier, sur le secteur (chaufferie à l'Heure bleue crèches) et sur la sécurité bâtiments communaux

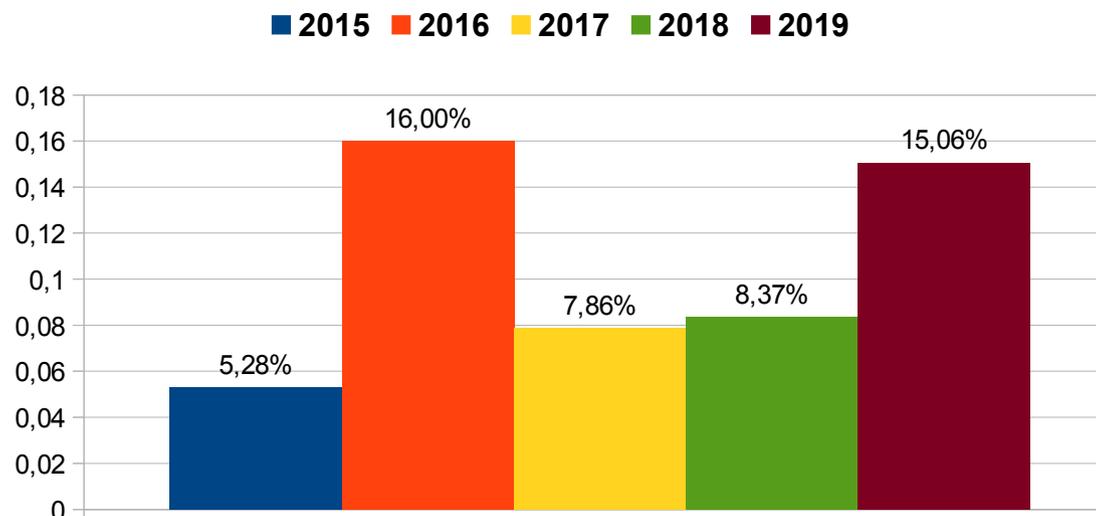
- 613 k€ dans le domaine de la pierre, dispositif Mur Mur

• Les principaux repro

151,4 k€ pour des travaux de rénovation maison secteur Croix Rouge)

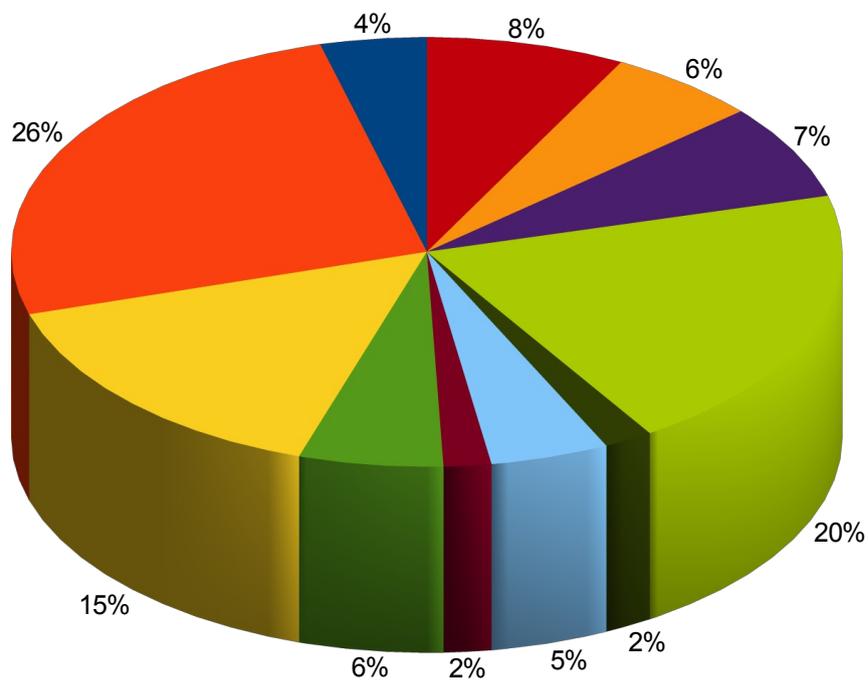
- 298,2 k€ pour la relocalisation des services
- 153,7 k€ pour des aménagements paysagers urbaine
- 130 k€ pour l'enfouissement de réseaux
- 101,7 k€ pour des travaux de mise aux normes de l'éclairage électrique de la halle Neruda
- 334 k€ réinscrits pour la résidence autonomie Pierre Sépard, Services
- 331,6 k€ réinscrits pour la restructuration des espaces publics Renaudie
- 233,8 k€ réinscrits pour la requalification des espaces publics au carrefour Vallées / Champberton

Subventions d'investissement par rapport aux dépenses d'équipement



Les points marquants du CA 2019 : l'investissement

Dépenses réelles d'investissement 2019 par secteur



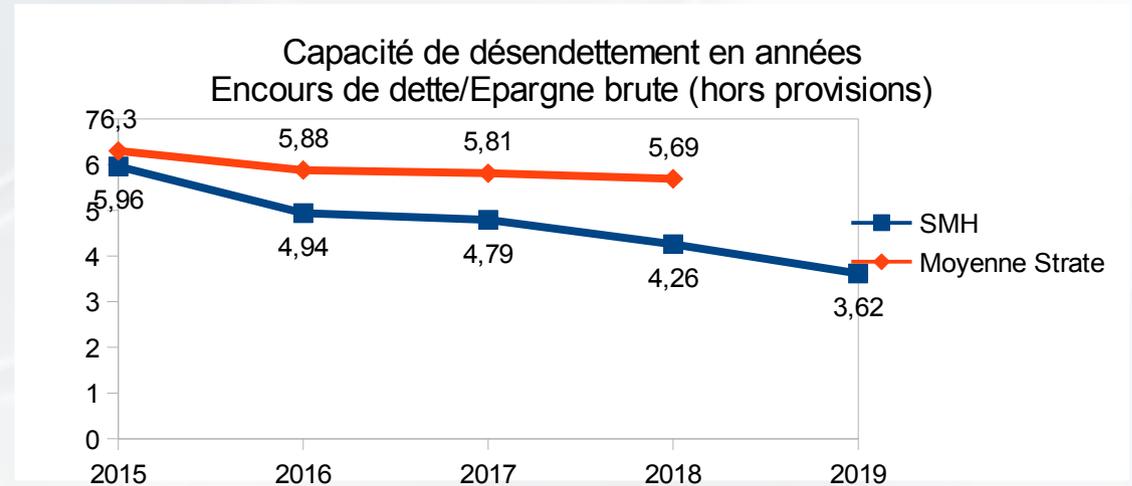
- Services généraux, sécurité et salubrité
- Sport et jeunesse
- Culture
- Réseaux, propreté urbaine
- Eclairage public, mobilier urbain
- Espaces verts et environnement
- Enseignement, petite enfance, personnes âgées
- Aide sociale, santé, habitat
- Patrimoine bâti communal
- Aménagements, projets urbains
- Voirie, trottoirs

Les points marquants du CA 2019 : le résultat

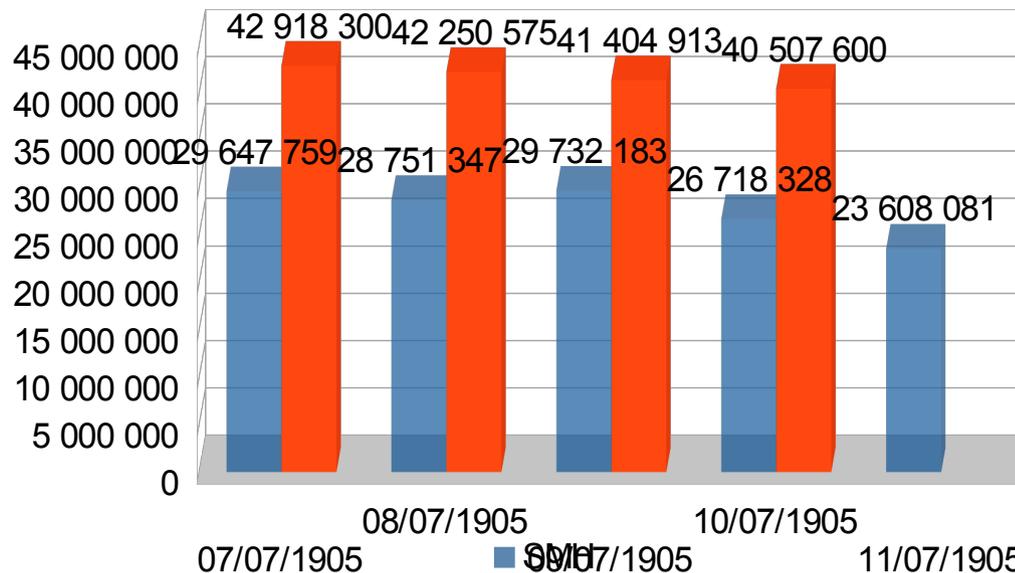
- Le **résultat** de l'exercice pour chaque section est de :
 - + 4 578 807 € pour la section de fonctionnement
 - - 191 164 € pour la section d'investissement
- Le **résultat global (F+I)** de l'exercice 2019 est donc de :
+ 4 387 643 €

Les points marquants du CA 2019 : la dette

- Comme en 2018, la ville n'a pas emprunté en 2019



EVOLUTION ENCOURS DE DETTE A SMH vs STRATE COMMUNES DE 20 000 à 50 000 habitants



- L'encours de dette est donc en diminution (-3,1 M€) : 23,6 M€ contre 26,7 M€ en 2018.

Les points marquants du CA 2018 :

- L'année 2019 est marquée par un volume élevé de dépenses d'investissement à 69 419 euros liées à l'installation de la climatisation dans la salle de cinéma et à des travaux d'étanchéité de la toiture avec isolation notamment. Le cinéma a perçu une subvention de 35 147 du CNC dans le cadre du SFEIC (Soutien Financier de l'État à l'Industrie Cinématographique) pour les travaux d'accessibilité conduits en 2018.
- Hausse des recettes de fonctionnement (+11,33 %) entre 2018 et 2019
- Hausse de la subvention du budget principal, notamment pour faire face aux investissements et à la légère augmentation de la masse salariale (remplacements d'agents absents) et des dépenses générales (+9,13 %).

Les éléments à retenir

- Grâce aux efforts de gestion menés à chaque niveau, Saint-Martin-d'Hères se donne les moyens de résister à l'austérité et de poursuivre l'**accompagnement des habitants** et la mise en œuvre de **politiques publiques de qualité sans pression fiscale supplémentaire.**